

La Conférence des grandes écoles intègre 3 nouveaux membres en son sein

Le conseil d'administration de la Conférence des grandes écoles (CGE), réuni le mercredi 8 avril, a validé l'adhésion de 3 nouveaux membres à la Conférence. A cette occasion, la CGE réaffirme l'attractivité de son label d'excellence et la diversité des écoles qu'elle représente.

Mercredi 8 avril, le conseil d'administration de la CGE a validé l'adhésion au collège « écoles » des établissements suivants :

- **École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Paris-Belleville**
- **Grenoble INP – École des systèmes avancés et des réseaux (ESISAR)**
- **Sciences Po Lyon**

Promouvant en permanence la diversité et l'excellence de l'enseignement supérieur comme condition de sa performance, la CGE se réjouit d'intégrer ces trois nouvelles écoles en son sein.

La Conférence regroupe aujourd'hui 216 écoles publiques ou privées, de toutes tailles, de tous statuts et de toutes spécialités (écoles de management, écoles d'ingénieur, écoles d'architecture, écoles d'art, etc), et s'affirme comme une composante essentielle de la diversité du système d'enseignement supérieur français.

Ces nouvelles adhésions confirment l'attractivité et la force du label CGE. Garante de l'excellence de ses établissements membres, la Conférence sélectionne ses adhérents sur des critères portant à la fois sur la structure, les modalités de recrutement, la politique internationale, les approches pédagogiques, les liens avec l'entreprise et avec la recherche, l'accompagnement des étudiants ou encore l'insertion professionnelle des diplômés.

À propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 216 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Organismes de formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 216 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts Presse

Lucille SIMON, Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 – lucille.simon@tbwa-corporate.com
André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 – andre.bismuth@cge.asso.fr